

Partenariat entre les agences de l'eau et l'ANRU

Dossier de la rédaction de H2o
Juin 2023

Les agences de l'eau et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) ont conclu un partenariat afin de placer la gestion de l'eau, la renaturation des espaces et la lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain au cœur des quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Les QPV sont parmi les plus impactés par le dérèglement climatique tels que les pics de chaleur, la sécheresse et la raréfaction de la ressource en eau, les inondations. À titre d'exemple, lors de l'épisode caniculaire de l'été 2022, 62 % des habitants de ces quartiers ont rencontré des difficultés à trouver un lot de fraîcheur, soit 14 points de plus que la moyenne des Français. Le renouvellement urbain offre une opportunité concrète d'atténuer ces vulnérabilités sur le plan climatique mais aussi en matière sociale et économique. Ce partenariat entre les agences de l'eau et l'ANRU s'inscrit dans le cadre du Plan Eau du gouvernement et du Plan de Renaturation des villes et villages du Fonds vert. L'objectif primordial de ce partenariat est de garantir que les quartiers bénéficiant des fonds du Nouveau Programme national de rénovation urbaine (NPNRU, doté de 14 milliards d'euros) deviennent résilients face aux impacts inévitables du changement climatique. Pour cela, l'ANRU propose d'intervenir spécifiquement sur deux volets : 1. Accompagner la montée en "qualité de résilience" des projets de renouvellement urbain validés, dans le cadre de leur mise en œuvre opérationnelle par une action transversale auprès de leurs acteurs dans les 453 quartiers concernés par le NPNRU ; 2. Proposer un accompagnement renforcé dans 50 territoires pour soutenir des améliorations ainsi que de nouvelles opérations favorisant la résilience des quartiers, par des moyens du NPNRU dédiés (100 millions d'euros) et un partenariat renforcé.

Une première sélection de 25 projets a été validée par le comité d'engagement du 17 avril 2023 associant les agences de l'eau, sur la base des propositions établies par les porteurs de projet et les équipes de l'ANRU, en lien étroit avec d'autres partenaires institutionnels. Un webinaire ANRU-agences de l'eau a été organisé début juin, à destination des chefs de projets NPNRU de collectivités, des préfetures et des directions départementales des territoires, ainsi que des agences de l'eau.